La contrainte et le traumatisme



Dessin, mine de plomb sur papier, sans titre, F. Potherat, 2001.

« Il se représente, en cet instant, le temps et ses menaces comme une légende colorée,
et terrible aussi, à laquelle, réfugié dans la rudesse claire et rugueuse du présent,
il n'estime pas nécessaire d'accorder encore quelque crédit. »[1]
Juan José Saer

Ecrire sur la contrainte c'est se soumettre à un double exercice : en faire le tour par l'étymologie, l'Histoire, sa place sociétale et en même temps tenir le fil sensible de la psychologie. Du simple assujettissement de l'artiste à la commande du mécène depuis le Moyen-Age au sujet traumatisé, souffrant, au patient obsessionnel ou au simple citoyen pris aux rais d'injonctions contradictoires, nous déployons notre recherche en citant Nietzsche, Sophocle, Freud, Lacan, Bateson, mais aussi les bulletins remis à jour par la Santé hospitalière pour les services psychiatriques.

La contrainte, « *l'obéissance forcée* » (Nietzsche) met en jeu des articulations mortifères, souvent inconscientes et pérennes, sensibles au dire de la psychanalyse. Celui qui la subit au prix d'une résignation ou d'une résistance, y cherche la liberté de son être malgré tout.

[1] Juan José Saer, *L'Enquête*, col. Météores 60, éd. Le Tripode, Espagne, 2025, p.136.

1 – *La contrainte*

Le mot « contrainte » nous vient du latin : *constringer,* de *stringer* (serrer) et *con* (avec), Constinger est traduit par *serrer ensemble*, lier, contenir, enchaîner, par extension la notion de réprimer. Le mot apparaît en 1120 sous le sens de « presser, faire peser » puis à partir de 1174 le sens passe de « l'oppresseur » à « l'opprimé » en cette définition : *« empêcher quelqu'un de suivre son penchant naturel, l'obliger à se gêner* », lui imposer une réserve sous la crainte, la menace. Il s'agit donc de peser sur un individu soumis au même traitement qu'un animal domestique, contre sa volonté, ses pulsions. C'est *l'animal de bât* pour Nietzsche :

> *« Les âmes froides, les animaux de bât, les aveugles et ceux qui sont ivres, je ne les nomme pas hardis. A du cœur celui qui connait la crainte, mais la crainte contraint ; a du cœur celui qui voit l'abîme, mais avec fierté*. »[2]

A l'animal soumis, le philosophe oppose l'*Ubermenschen*, le Surhomme, la fierté de celui qui surmonte la condition être-homme souffrant, nous y reviendrons.
La contrainte par corps se retrouve dans la formule latine « *nexum* » qui désignait déjà dans la Rome antique ce lien juridique par lequel le débiteur engageait sa personne physique par l'esclavage. Une certaine forme de contrainte absolue.
A partir de 1283, on retrouve cette notion matérielle de « contrainte « *par prise de cors (corps) ou de biens.* » [3] La *constraignance* et le *constreignement* reviennent alors à la prise forcée de l'individu ou de ses objets, celui-ci ne pouvant s'acquitter de ses dettes.
La contrainte par corps est une mesure coercitive menant à l'emprisonnement. A défaut de pouvoir récupérer la créance l'Ordre, la Bienséance récupère le corps... [4]
La contrainte se glisse dans les feuillets du Droit en tant que :

> « *Titre exécutoire établi par l'Etat pour liquider les créances publiques, ordre de mettre en œuvre une exécution forcée contre un redevable négligent ou récalcitrant. »*[5]

Avant la loi du 22 juillet 1867, nous avons toute l'étendue de la contrainte dès lors qu'il s'agit d'un recours à la force, à la violence, à l'intimidation, pour obliger un mauvais payeur à s'acquitter. Ainsi découle l'idée d'imposer à quelqu'un de faire quelque chose contre son gré ou l'empêcher d'agir comme il le voudrait. Nous pouvons relever que le nœud se resserre sur la personne victime *cédant* à la pression.

Contrainte *n.f.* **1.** *Violence, pression exercée sur quelqu'un (pour l'obliger à agir ou l'en empêcher*). Céder à la contrainte. *Obtenir quelque chose par la contrainte. Etat de celui qui subit cette violence. Vivre dans une contrainte permanente.*

[2] Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, *De l'homme supérieur*, trad. Georges-Arthur Goldschmidt, Le Livre de Poche, France, 1983, p.409.
[3] Ph. De Beaumanoir, *Coutumes Beauvoisis*, chap. I, paragraphe 41, éd.Salmon, n.d.
[4] Celle-ci sera abandonnée au profit de la démarche préalable et plus conciliante d'un huissier de Justice, loi du 22 juillet 1867.
[5] *Article A9C3882,* Dictionnaire de l'Académie française, en ligne.

2. *Obligation, règle à laquelle on doit se soumettre. (…)*
3. *Retenue, gêne due au fait qu'on se contraint. (…)*
4. *Force à laquelle le prévenu n'a pu résister en commettant l'infraction qui lui est reproché.*
5. *Pouvoir reconnu au créancier ou à l'Etat sur le patrimoine ou la personne du débiteur ou du prévenu.*
Contrainte par corps : *emprisonnement du débiteur ou du prévenu (aujourd'hui aboli pour les créanciers privés).*
6. *Effort qui s'exerce à l'intérieur d'un corps.* Contrainte mécanique.[6]

2 – ***La contrainte et la liberté***

Nous pouvons dès lors comprendre la contrainte comme associée à : *violence, pression, obligation, règle, retenue, gêne, force, pouvoir, effort* soit le domaine de l'*Untrieb,* loin de la pulsion (*Trieb*), l'instinct, le penchant libre…de la personne.
Une foule de synonymes supplée ces définitions : *entrave, exigence, oppression, empêchement, asservissement, astreinte, captivité, coaction, esclavage, servitude, sujétion, carcan, discipline, loi, nécessité, poursuite, tutelle, compression, dépendance, coercition, affectation, amende, autorité, cadre, chaîne, contention, difficulté, forcement, obstacle, joug, chaîne, compression, impératif, domination.*

Qu'elle provienne d'un sujet identifié comme agresseur, d'un régime autoritaire, d'une religion ou d'évènements extérieurs non prévisibles, la vaste servitude humaine semble récurrente dans l'Histoire. En Grèce, Athéna, la déesse de la guerre, métamorphose les Euménides, « les Bienveillantes » sans grâce divine particulière, en justicières effroyables, créatures qui mettent la chair en sang. Leur crainte respectueuse serve les intérêts de la collectivité. Nos mots font écho à ceux d'Eschyle dans les Euménides (458 avant J-C.) :

> « *Que la terreur, tó deinón, surtout ne soit pas chassée hors de la* polis (la cité) *; s'il n'a rien à redouter, quel mortel se conduit selon la justice*. » [7]

Restons en Grèce, où la terreur contraint par l'obéissance aux lois du tyran, avec la tragédie *Antigone* de Sophocle (441 av. J.-C.). Le personnage éponyme se définit socialement par toutes les contraintes que lui transmettent les membres de son rang. Par son nom : *Antigónê* (contre la descendance, stérile), elle est la dépositaire de l'inceste original, étant la fille d'Œdipe devenu roi de Thèbes et de Jocaste. Elle se parle, se compose, se décompose, par cette famille compliquée, déchirante, avec laquelle elle doit vivre. Elle doit s'engager vers son destin en désobéissant aux lois écrites, de son oncle Créon, vers la destruction de soi.

Antigone se lance vers son péril, elle se pend, emmurée vivante dans un tombeau ayant défié la loi en affrontant le refus d'une tombe pour son frère. Elle se pend comme sa mère dans son palais de marbre. Répétition du geste, dans le domaine forclos de la folie, « l'*autos* » comme le

[6] *Article Contrainte*, Dictionnaire Hachette encyclopédique, France, 1996, p. 427.
[7] Eschyle*, Les Euménides*, *692-699, in Agamemnon Les Choéphores Les Euménides, trad. Paul Mazon, col.* des Universités de France**,** éd. Les Belles Lettres, France, 1993.

souligne Nicole Loriaux, qui est à la fois le lieu du sang et le lieu de la ligature à l'inceste, au parricide et au suicide. L'*autos, αυτο*, retourné vers soi, *autos-nomos*, préfigurant son implication de façon tragique et renforçant son auto-condamnation comme le fit Œdipe. Ligature existentielle depuis la cheville de son père, contrainte au joug familial, sa vie est souffrance.

C'est par Nietzsche que nous percevons ce qui pourrait être son ultime plainte et résistance :

> « *La vie n'est que souffrance", voilà ce que d'autres disent et ils ne mentent pas : faites donc,* vous*, de cesser d'être ! Tâchez donc de faire cesser la vie puisqu'elle n'est que souffrance !*
> (…)
> « *Engendrer est pénible, disent les autres, — pourquoi engendrer encore ? De toute façon on n'engendre que des malheureux ! » Et eux aussi sont des prédicateurs de la mort.* »[8]

Antigone semble revendiquer son être un, être unique indépendamment de ceux qui lui donnèrent la vie. C'est dans ce refus d'être ce qu'elle est, qu'Antigone devient celle qui, sous couvert de « désobéissance civile » par trois fois — en disant « non » à la loi de la cité, « non » à la décision de Créon, roi de Thèbes, de laisser le cadavre de son frère « mécréant » pourrir sans sépulture, « non » à la voix suppliante de sa sœur de ne pas viser l'impossible, — renonce à elle-même par un « non » à la perspective de créer un foyer paisible, une descendance avec Hémon, et qui pour renforcer ce refus d'aller vers l'ouverture au monde, dit « oui » à la mort pour séduire, plaire à ceux d'en-bas, « *puisque c'est là-bas qu'à jamais je reposerai* »[9], soit aux côtés du frère aimé. C'est l'en vain à l'envi, le sacrifice rivalisant avec le sacré.

Jacques Lacan qui souligne cette coupure signifiante sur laquelle la protagoniste, qui n'a pas froid aux yeux, se tient :

> *« Antigone se présente comme autonome, pur et simple rapport de l'être humain avec ce dont il se trouve être miraculeusement porteur, à savoir la coupure signifiante, qui lui confère le pouvoir infranchissable d'être, envers et contre tous. »*[10]

Dans notre cité grecque, il ne s'agit pas encore de péché, mais de faute, par l'insurrection aux lois des hommes, contre l'obéissance « aveugle » menée par la contrainte, l'épreuve et la souffrance. D'aucuns diront que ce n'est que faits d'Histoire, que de cycle en cycle se répètent apogée et décadence, chutes et révolutions. Ainsi emprise et liberté se trouvent souvent au sein de la même contrainte.
Au Moyen-Age, puis à la Renaissance, les peintres honoraient les injonctions liées à la commande précise d'un mécène où tout était indiqué : format, support, thème, iconographie, couleurs, délais d'exécution, etc.

[8] Friedrich Nietzsche*, Ainsi parlait Zarathoustra, Les Prédicateurs de la mort, op.cit*., p. 58-59.
[9] Sophocle, *Antigone*, col. Classique Poche, éd. Les Belles Lettres, France 2e éd. 2002, trad. Paul Mazon, vers 74-76, p. 9.
[10] *Idem, in Antigone dans l'entre-deux-morts*, p. 328.

Cette composition qui assemble des éléments, en relation les uns aux autres, en respectant le cadre et l'occupation de l'espace éthologique, était une réponse aux règles et aux limites fixées à l'avance par la commande, souvent religieuse. Mais, les peintres dépendants de ces mécènes comme Giorgione, Léonard de Vinci, Titien et de nombreux autres peintres, mettaient la composition formelle au service d'un message humaniste à transmettre. La peinture devenait une allégorie ou une énigme sous les rouages de la contrainte.
Platon, dans la République, pense que l'individu usant d'une liberté poussée à l'extrême produirait l'effet inverse :

> « *L'excès de liberté n'aboutit naturellement qu'à un excès de servitude, au terme du changement, pour l'individu comme pour la cité (...) Et naturellement donc, le seul régime d'où la tyrannie s'établit sera la démocratie. Issue à mon sens d'une liberté poussée à l'extrême, c'est la servitude la plus absolue et la plus sauvage.* »[11]

Ainsi, le même mot vit sa définition sous deux aspects : la contrainte est cette force extérieure ; celui qui l'exerce s'en sert comme un outil, un agent de puissance et la contrainte est vécue par celui qui la subit contre sa volonté comme une atteinte à son intégrité. La notion de non consentement est la tension résultante de la rencontre de ces deux oppositions : force externe de poussée et force interne de défense.[12] (Voir en annexe II, la notion de consentement en psychiatrie.)

La contrainte rejoint la définition de la contrainte mécanique, technique, professionnelle, comme étant une force tendant à déformer un matériau par compression, torsion, cisaillement sur une pièce, à la rencontre de la contrainte naturelle, intrinsèque, induite par l'objet malmené.

3 - *Le saisissement et la contrainte psychique*

Pour l'être, cette atteinte à corps défendant couplé à la dépossession des rapports naturels moi/autre, fige le temps et conduit au traumatisme psychique.

La définition du traumatisme nous est donnée ainsi :

> « *Le traumatisme est d'abord défini du point de vue économique par un afflux d'excitations et un débordement des défenses du moi. C'est l'impossibilité d'une réaction adaptée, d'une décharge physique ou d'une élaboration psychique qui en détermine l'impact et la violence. Tout traumatisme constitue donc une atteinte narcissique*. »[13]

[11] Platon, *La République, Dialogue entre Socrate et Adimante*, § *563*, col. Classiques de Poche, éd. Le Livre de Poche, France, 2001, p. 386.

[12] La notion de consentement vient d'être inscrite dans le Code pénal sous l'article 222-22 de la loi du 6 novembre 2025. Cette loi « *intègre le non-consentement de la victime dans la définition du viol et des autres agressions sexuelles. Elle précise que le consentement doit être libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable. Il s'agit de "passer de la culture du viol à la culture du consentement". Il n'y a pas de consentement si l'acte sexuel "est commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, quelle que soit leur nature*". Loi Consentement, définition pénale du viol 6 novembre 2025, https:// www.vie-publique.fr. Voir notre annexe II, le consentement en psychiatrie.

[13] *La séduction traumatique*, in *Argument*, Revue Française de Psychanalyse, n°2002-3, Presses Universitaires de France, France, 2002.

Cette atteinte à l'intégralité psychique, qui peut être au départ partielle, corporelle, sexuelle, est d'abord ressentie, intégrée puis convertie en une réponse élaborée plus ou moins décalée et défaillante, organisée à distance, c'est l'*après- coup*. L'impact traumatique de l'événement subi ou de la scène vécue, s'organise par un jeu de représentation, de condensation – décondensation de souvenir « *de multiples traumatismes analogues et répétés* ». Le traumatisme n'est donc pas constitué directement par l'événement contraint, repérable mais par le souvenir-écran de celui-ci et c'est la gestion ou plutôt l'ingérence, en tant qu'incapacité à gérer cette pérennité négative qui détermine la gravité de la pathologie. Double peine pour l'être contraint de l'extérieur qui ne peut évacuer son trauma. Le flux intense, contenu de la maladie psychique s'élabore alors sous la forme de symptômes.

À partir des travaux du Docteur Breuer, Freud (1916-17) étudie le traumatisme sexuel grave, issu de la petite enfance, refoulé puis décompensé par des symptômes corporels, propres à l'hystérie, il nous donne cette définition :

> « *Nous qualifions ainsi une expérience vécue qui apporte à la vie d'âme, en un court laps de temps, un surcroît de stimulus tellement fort que la liquidation ou l'élaboration de celui-ci selon une manière normale et habituelle échoue, d'où ne peuvent que résulter perturbations durables dans le fonctionnement énergétique.* [14]

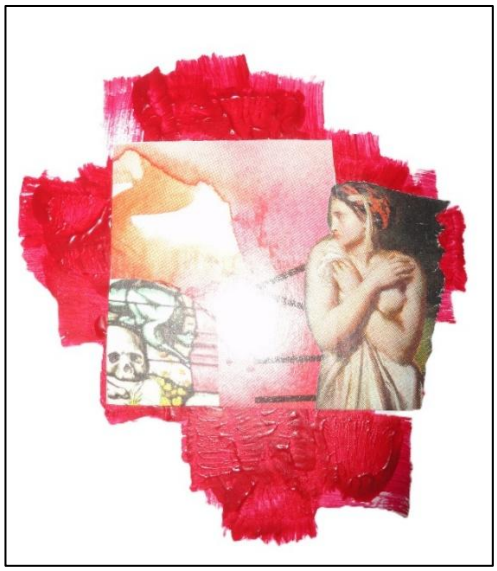
Freud précise que le passage à la névrose de ces « *malades nerveux* » *« naîtrait de l'incapacité à liquider une expérience vécue trop fortement marquée d'affects (...) Les névroses traumatiques fournissent de nets indices de ce qu'une fixation au moment de l'accident traumatique se trouve à leur fondement.* » [15]

Il s'interroge alors sur *« la dynamique de la formation du symptôme* » et à la mise en échec du savoir du psychanalyste, car, si ce dernier peut avoir des renseignements utiles de son malade ou de son entourage sur le traumatisme initial, le névrosé n'est pas pour autant guéri… Il reste, selon lui, surlié à des fantasmes inconscients de son « imagination morbide ». Le psychanalyste se confronte, par ailleurs, à un réservoir inconscient de « *lacunes ou amnésies* ». Freud, reconnaissant le travail de Breuer sur l'hystérie pour « *rendre conscientes les pré-conditions inconscientes et faire disparaître ces symptômes* », tente de relier la guérison à la pertinence de ces oublis qui sont, pour Freud, à la base de la formation du symptôme comme *« substitut de quelque chose d'autre qui n'a pas eu lieu* ». [16]

[14] Sigmund Freud, *Energiebetrieb,* La *fixation au traumatisme, L'inconscient,* XVIII[è] leçon*,* trad. avec le concours du Centre national du Livre, direction scientifique J. Laplanche, direction de la publication A. Bourguignon, P. Cotet, Œuvres complètes XIV, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, 1915-1917, éd. Presses Universitaires de France, France, 2000, p. 285 et p. 348 et suivantes. Voir aussi : *Cinq leçons sur la psychanalyse,* trad. Y. Le Lay, éd. Petite Bibliothèque Payot, 1966 . *Première leçon* : pp. 9-23. (Travaux du Dr Breuer, *les traumatismes psychiques*).

[15] *Ibid*., p. 284-285.

[16] *Ibid.,* p. 290.



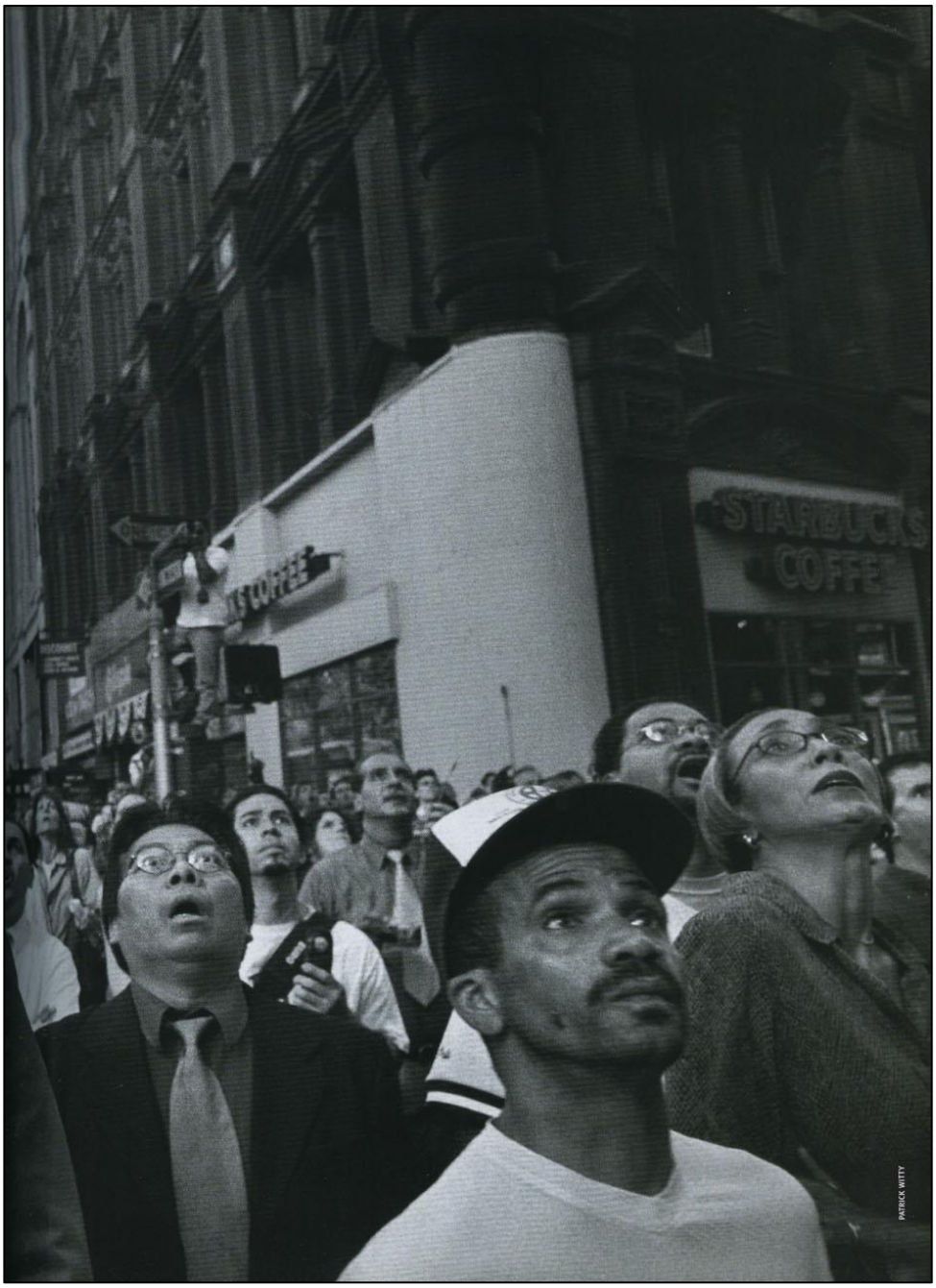
Collage, acrylique, F. Potherat, 2021.

Le saisissement envahit le sujet comme un ferraillage, cet artefact lui permet dans un premier mouvement de défense de le protéger de l'extérieur, à la façon d'une armure, mais fortement contraint à l'intérieur de lui-même, l'évènement à l'origine de ce qui le traverse (en présence) reste ancré, fixé au « *il y a eu* » et ne cesse alors « *d'y avoir eu lieu* ». Le sujet se pétrifie en l'objet « en souffrance ». [17]

> « *L'homme comme être humain est ainsi défini comme celui qui en même temps a accès au présent, au futur et au passé. Il ne peut passer que par la présence différée du « il n'y a plus » au « il n'y a pas encore.* » [18]

Le cheminement reste pour l'analyste de retrouver le lieu et les modalités de la fixation du traumatisme et non du trauma lui-même. En 1920, Freud la relie au principe de plaisir hors-jeu dans le déni, le principe d'évitement, le clivage et la répétition, composants de la névrose traumatique. Ces expériences et impressions traumatiques précoces sont difficilement, à proprement parler, mémorables, elles restent à l'état de brèches vives, ouvertes sur une profonde désorganisation vers les pulsions de mort. Sandor Ferenczi (1929) à la suite de Freud repense le trauma comme une première réaction à un choc en tant que rupture avec la réalité (hallucination négative) puis comme une compensation – adaptation sous la forme d'une hallucination positive. La sidération, comme celle entrevue dans le regard des New-Yorkais à Manhattan, face à l'événement tragique du 11 septembre 2001, vient à la place de cette carence de représentation, carence symbolique, autogène, autoérotique, qu'aucune parole ne peut réparer, si ce n'est sur un temps très long de prise en charge. Même si un médicament vient d'être expérimenté, (voir en annexe III), aucun substitut chimique ne peut remplacer le dire du sujet quant à son traumatisme, dire partiel, difficile à articuler.

[17] C'est le terme employé par La Poste pour un objet en attente de son destinataire, non présenté.
[18] Bernard Salignon, *Temps et Souffrance, Temps-Sujet-Folie*, nouvelle éd. Revue et augmentée, Champs social éditions, Nîmes, 2008, p. 23.



New-York, 11 septembre 2001, photo Patrick Witty.

La même fixation, contrainte post-traumatique, se retrouve chez les accidentés gravement atteints, chez les rescapés de guerre comme chez les victimes d'attentat.

> « *La sidération psychique qui accompagne le traumatisme fige la temporalité et l'activité de liaison du processus secondaire. L'excitation qui déborde ne se laisse plus associer et réorganiser en représentations symbolisables.*

La douleur reste immuable et sans figure. Sans une intervention externe, il n'y a pas de maîtrise possible de l'effondrement interne. » [19]

4 – *En Cure*

Le psychanalyste peut accompagner l'émergence du trauma refoulé par la mise en confiance et l'abaissement du seuil de la contrainte, à partir du dire du patient. C'est un long travail car la contrainte évolue, change d'intensité et de forme de résistance. Nous pensons au patient rémanent de Freud : le Docteur Serge Pankejeff, dit : *« L'Homme aux loups* », consultant un très grand nombre de psychiatres, et dont Freud ne parvient pas à saisir la véritable origine de sa névrose de contrainte apparue dans la petite enfance, les périodes et symptômes s'enchaînant en se superposant.

« *Considérée dans son ensemble, son enfance se compose désormais pour nous des périodes suivantes : premièrement jusqu'à la séduction (3 ans 3 mois), dans laquelle se situe la scène originaire ; deuxièmement, la période de modification de caractère, jusqu'au rêve d'angoisse (4 ans) ; troisièmement la phobie d'animal, jusqu'à l'introduction de la religion (4ans ½) ; et à partir de là la névrose de contrainte jusqu'à la dixième année. »*[20]

Freud nous avise, par ailleurs, de la difficulté de revenir une fois adulte sur les évènements vécus dans l'enfance, la résonnance et les interprétations spontanées que le patient en fait, les mots utilisés n'étant pas les mêmes. En outre les fantaisies et les bribes de la réalité référencée dans le temps « *lointain de l'enfance* » puis ordonnée par le psychanalyste, échappent souvent à l'entendement, de conversions en décompensations, de symptômes en résistances, ce patient-là semble être un *Rubick's Cube*…

« D'où provenait la soudaine modification de caractère de garçon ? Que signifiaient sa phobie et ses perversités ? Comment en vint-il à sa piété marquée de contrainte ? Et comment tous ces phénomènes sont-ils corrélatifs les uns des autres ? »[21]

En cure, la contrainte peut devenir, dans le meilleur des cas, « transfert ». Ce déplacement des affects et son effet « rebond » agit sur l'analyste qui lui-même rencontre la contrainte sous la forme du « contre-transfert ». Comment aborder une reconstruction positive face à la mise en échec de tendances érotiques à se lier de nouveau avec autre chose qu'un moi dépossédé de sa force vitale ? Lorsque le traumatisme est sévère et ne peut faire réparation d'aucun objet de façon positive, le sujet se clive alors dans ce que Ferenczi appelle le « clivage narcissique »,

[19] Christine Anzieu-Premmereur, *Après le 11 septembre 2001 à New York* , pp. 865 à 876. Revue Française de Psychanalyse, 2002, p. 871.

[20] Sigmund Freud, *L'Homme aux loups, A partir d'une névrose infantile*, trad. Janine Althounian et Pierre Cotet, PUF, Quadrige, 2nde édit. 2009, France, p.59.
Les périodes sont : la séduction exercée par sa sœur de quelques années son aînée, qui se suicidera jeune ; la scène originaire , celle du coït parental ; la modification de caractère : suite à la garde d'une nurse anglaise en l'absence des parents en voyage ; le rêve d'angoisse : celui les loups après le récit du grand-père ;sa phobie et sa méchanceté envers les animaux : une certaine espèce de papillon déclenche une angoisse, annonçant la phobie des coléoptères, des chenilles, des chevaux qu'il maltraite ; la religion : prodiguée par sa mère puis la névrose de contrainte.

[21] *Idem,* p. 15-16.

processus négatif lié *« à la rage impuissante, à une autodestruction, à une cassure (Zerreissung) des contenus psychiques. »*[22]

De la peur à la sidération et de la phobie à la névrose de contrainte, comme chez les sujets obsessionnels, ou lors d'actes d'autodestruction, peut-on penser la cure comme l'espace de représentation possible pour cette réparation nécessaire ? Peut-on garantir par le dire de retrouver et dépasser le traumatisme fondateur ? Nous sentons bien que ce travail analytique difficile, entrepris pour ramener à la surface consciente l'événement bouleversant, doit passer par l'effondrement des reconstructions négatives du sujet, celles défensives, constitutionnelles de *l'après-coup* du moi traumatisé. L'analyse aide le patient à rassembler ses fragments épars, il encadre ses décombres, ses débris *(Schutt)* en répétant le séisme *(Erschütterung*), la commotion psychique, l'écroulement, l'évanouissement hystérique, la perte du sentiment de soi, de sa forme propre. Ferenczi (1932) conseille un retour au centre du séisme, au cœur du passé traumatisme, vers son origine, par la prise en charge de l'analyste pour répéter le traumatisme lui-même et, dans des conditions plus favorables, l'amener *pour la première fois* à la perception du trouble par la remémoration et la décharge motrice :

> *« (…) et c'est alors seulement que commencent la répétition et la nouvelle liquidation du conflit originaire, entre le Moi et le monde extérieur, tel qu'il s'est probablement déroulé au temps de l'enfance. »* [23]

Les sujets pris en otage sur une durée longue, développent une hypervigilance, pouvant induire une paranoïa, somme toute bien légitime dans cette situation d'enfermement et d'incertitude. Cette attention constante, ils sont sur le « *qui-vive* » dans un cadre de contrainte, leur permet de se repérer à travers les bruits et les habitudes, de se renseigner *a minima* sur le caractère et les intentions de leurs gardiens. Ces otages se relient à l'extérieur malgré tout, quand ils le peuvent, grâce à leurs sens en alerte, leurs propres défenses. La lutte entre pulsions de mort, ici sentiment d'abandon et de destruction de soi, et pulsions de vie, conservation et désir de vivre, est engagée.

5 - *La puissance du cadre*

Le cadre de la cure analytique n'est pas un cadre de vie usuel, nous n'allons pas à la rencontre de l'autre qui nous accueille dans cette situation normale de rencontre ordinaire. L'autre, l'analyste, est tout sauf celui à qui nous pouvons parler facilement. Comment pouvons-nous, à partir de cette première étrangeté, parler de façon déliée à cet inconnu, lui parler de notre mal-être enraciné, de nos angoisses profondes ou de nos rêves intimes ? Ce que nous taisons à nos proches pour nous dédouaner de leur compassion, nous venons l'ajuster à cette disponibilité de l'autre entre l'écoute et la parole. Notre choix et notre engagement président à ce qui nous

[22] Sandor Ferenczi, *Réflexions sur le traumatisme, Articles postumes*, Psychanalyse IV, 1927-1932, trad. J. Dupont et al. (Equipe de traduction du Coq Héron), France, 1996, p.139 et suivantes.
[23] *Ibid*., p. 139.

semble être un paradoxe, avant que cela ne devienne une thérapie, simplement parce qu'il faut payer de notre dire et de notre écot à quelqu'un à qui on n'a, *a priori*, rien à dire.

Le cadre psychanalytique est un cadre plein et rigide qui laisse venir, en tant que fondement nécessaire, le fond apparaissant du vide comblé. Hors cadre, tel patient aura besoin d'un regard, d'une parole, d'un geste qui vient à sa rencontre, tel autre s'en remettra à la puissance de l'évocation de l'image et du fantasme maintenus à distance. Dans le lieu de la cure encadrée, tout advient à la fois par un contact direct, présence réelle et distance de contrainte du thérapeute. La puissance du cadre s'articule à l'impuissance du dire (la résistance du patient), puissance d'évocation du fragment plus que de l'édifice. Ce fragment parle pour tous les autres fragments muets, tombés dans l'oubli, à un mur idéal.

Nous devons aborder les contraintes du cadre et du psychanalyste à l'intérieur du huis-clos de la cure. Si Freud appelle ce lieu étrange « *l'arène du transfert* », Winnicot « *l'espace du jeu* » , Lacan « *une partie de bridge* », nous pensons avec Montagnier que cet « *espace transitionnel se situe à l'instant de la séparation, pouvant créer l'image d'une potentialité de réunion* ». Issue d'un désir, cette polarité patient-thérapeute peut être vécue alors comme un personnage tiers, objet hors de soi, dégagé de la relation initiale entre deux sujets, présent à la scène par cet entre-deux. C'est dans cet espace possible de réparation, de création par la parole que peut alors se réaliser le transfert qui, pour nous, est la corde d'amarrage avec ses deux anneaux ou ses deux nœuds à chaque bout. Le transfert est un tenseur.

Jean Guillaumin nous donne la définition du transfert reprenant les textes de Freud (1893-95 et 1918) :

> « *Une étonnante relance des désirs et des formes de la vie à l'occasion d'une sorte de* concentration – déplacement*, dans la situation analytique, des investissements du patient sur le thérapeute* ». [24] (Nous soulignons)

Ce transfert, qui n'est qu'une formation *ad hoc* à la situation psychanalytique, est de l'ordre d'une sublimation à la carte, dans le sens où la pulsion sexuelle est détournée de son but (le thérapeute) et de son objet (l'acte). Il est signifiant que quelque chose passe « *dans ce bavardage à l'idéal* » de l'ordre de la communication entre ce curieux « *couple analytique* », mais ce détournement des pulsions érotiques, désexualisées se place, s'introjecte, dans ce que nous avons appelé l'objet tiers, objet transitionnel et espace possible de sa réalisation par le compromis, l'apparence du jeu subtil, relationnel qui n'est que fiction, grâce au cadre et au contre-transfert.

C'est par cette perméabilité, cette aisance à permuter quant à son destin, et parce qu'elle doit faire face à l'imperméabilité, la résistance à toute épreuve de l'analyste que la pulsion créatrice se libère de sa charge érotique et que peut naître à la croisée de ces deuxoppositions un *Par-être*, tenant lieu provisoire de l'être en fondement. Nous ne sommes pas dans le *Désêtre* lacanien, nous ne nous déchargeons pas de nos dénis d'être, nous les accompagnons et les transformons. Nous sublimons en la présence d'un autre nous-même différent.

[24] Jean Guillemin, *Entre blessure et cicatrice, le destin du négatif dans la psychanalyse,* éd. Champs Vallon, Seyssel, 1987, p. 68.

C'est l'image de la chimère utilisée par Michel M'Uzan, être hybride et composé de deux inconscients, pour nous parler du contre-transfert :

> «[…] *les inconscients des protagonistes touchent à une imbrication telle qu'il en procède la « mise au monde » d'une entité nouvelle, monstrueuse que j'ai appelée chimère, à qui il appartient,* in fine*, de construire les pensées paradoxales*. » [25]

Lacan s'interroge sur ce que serait le désir de l'analyste et la cure à laquelle il se voue.[26]

Pour lui « *C'est le désir de l'analyste qui au dernier terme opère dans la psychanalyse*. »
Il place l'épreuve de la réalité du côté de l'analyste et donc du contre- transfert, car, bien que l'analyste soit un thérapeute supposé être passé par une analyse didactique poussée très loin pour éviter « les tâches aveugles », les manquements opératoires dans sa fonction, l'analyste a une réserve d'inconscient qui ne cède à aucune auto-analyse, « sa réserve d'inconscient assoupi », fond inaccessible à la conscience, qui lui permet dans son échange avec son patient d'être pertinent ; c'est, nous dit Lacan, ce que Freud appelait : « le saut du lion ». Dans la savane de la cure, le transfert-contre-transfert s'élaborerait donc d'inconscient à inconscient, de pulsions animales indomptées à pulsions domestiquées, dans un rapport de ressentis plus que de méthodes, grâce à quelques coups de griffes échangés et face à une présence qui est là et tient une place. La réserve stoïque, déontologique serait inversement proportionnelle aux désirs de haine et d'amour que lui inspire son patient à la longue, à savoir, selon Lacan : « *de le prendre dans ses bras ou de le passer par la fenêtre* » …
Des sentiments somme toute humains, déterminés par la conduite de l'aventure analytique et l'expérience risquée de chaque instant car le thérapeute, à corps défendant, devient l'objet à la place des anciens objets du patient (Freud, 1912), sous la forme de « *cristallisation amoureuse polymorphe, chargée comme tout amour, d'ambivalence* ». Cette ambiguïté quant aux affects amour-haine placés à l'endroit du psychanalyste est ainsi appelée « *névrose de transfert* » et actualise la névrose infantile passée, grâce à sa substitution et sa survivance dans le présent. Le transfert est un outil organisateur, un tenseur (Serge Lebovici, 1980) qui met en déplacement les pulsions de mort vers des pulsions de vie, mais ces transformations sont intermédiaires et transférentielles, c'est-à-dire qu'elles ne prennent sens que par cette étrange rencontre entre le thérapeute et le patient. La vie a besoin d'un cadre et d'une proximité pour lutter habilement contre la mort, elle conduit à une suspension ou une mise en échec de la répétition compulsive du négatif. Nous pensons à « amarrer », verbe issu du néerlandais moyen : *marri* empêcher, maintenir, retenir avec des amarres, attacher à un point fixe, soit une image de tension et de maintien contraint. Les rituels invariants de l'accueil, de la place assignée de chacun, du paiement de la séance et de la prise du rendez-vous futur garantissent l'étanchéité de ce lieu clos, séparé du monde, en une permanence qui fonde sa structure complexe et différencie l'intime et le singulier, l'altruisme et le soin. C'est dans cet espace trouble et vacant que se met en place le cadre recueillant la parole donnée et la parole reçue.

[25] Michel M'Uzan, *Esthétique*, Nouvelle Revue Française de Psychanalyse, Tome LXVII , n° 2, Avril 2003, p. 433 et *in La Bouche de l'inconscient*, éd. Gallimard, France, 1994. Lire aussi de cet auteur, autour de *De l'art à la mort*, coll. Tel, éd. Gallimard, France, 1ère éd. 1983, 2002.
[26] Jacques Lacan, « *Du* "Trieb" *de Freud*… », *Écrits,* Paris, Seuil, 1966, p. 853.

Ce cadre, cet en dehors du dedans du monde, est ce bord à bord, limite en lisière de deux histoires de vie, chacun choisissant ce qui fait écho du lieu de l'accueil de l'autre avec résonance et prudence quant au respect de la distance, des moyens et de la sensibilité engagés de part et d'autre. Ce champ invariant est paradoxalement ouvert à tous les possibles.
Dans notre pratique plastique, il nous est arrivé de recevoir en cadeau un cadre particulier, cadeau empoisonné déterminant à toute entreprise, car ce n'est qu'à partir de lui que nous pouvions conduire la peinture comblant son intérieur vide, l'un et l'autre s'articulant pour mettre en œuvre une trace, un signe, une présence.

6 - *La Chose entre-dite, dé-sirer*

Si Heidegger rassemble la Chose *(das Ding)* à la déité, c'est ici la chose refoulée du langage qui se déverse à travers le lapsus ou par l'absence du mot, le collapsus du nom indicible qui ne vient pas. Nous nous absentons du lieu offert au partage par *l'ab-sens* du mot, le silence du mot imprononçable qui, en se retirant avant même de naître à la voix, devient le support de notre évocation indécible. C'est dans l'abus de ce vide de représentation où l'analyste, celui qui sait, n'intervient pas, que nous pouvons, en tant qu'analysé, nous re-présenter à nous-même aussi longtemps que cela est nécessaire à ce qui fait retour. Le poids de cet espace de silence entre deux paroles c'est l'espace le plus petit, le plus pesant et le temps le plus bref mais il dure l'éternité. Contrairement aux idées reçues, nous ne viendrions pas en cure pour parler mais pour nous taire, et être parlant à travers ce silence.

> *Parler, c'est être déjà être empêché,* nous dit Bernard Salignon pour qui parler « *c'est empêcher tous les autres mots de venir à cette place*. »[27]

Les codes du langage servent de cette façon la mise en place d'un empêchement isolant l'analyste, un entre-dit, afin qu'il puisse s'échapper de la représentation comme un Dieu dont l'interdit de l'image, *a posteriori*, vient confirmer son existence. La cure n'est pas un vide-grenier par lequel nous nous débarrassons une fois pour toutes de l'accumulation pesante d'objets inutiles au présent, relégués dans l'obscurité et la poussière d'une antichambre puis, soudainement investis de quelque devoir de mémoire, remis à jour par le langage pour mieux s'en détacher. La cure est un commerce, dans les deux sens du terme, un échange qui laisse ad-venir la juste parole, même si celle–ci semble *a priori* étrangère au propos cohérent *à tenir*. Le sens caché de l'incongru, le lapsus, le mot qui ne revient pas à la place mais qui a son mot à dire, est déchiffré par la psychanalyse. Ce mot signifiant n'est pas le subversif mais le transgressif, nous l'acceptons avec étonnement, voire avec soulagement lorsqu'il passe la barrière de l'interdit. Ce qui revient nous dit des choses sur ce qui reste caché, contenu, sur ce qui est encore à dire.

La défaillance ouvre à une possibilité nouvelle de dire et en psychanalyse, nous le savons, ce n'est pas tant ce qui est dit qui compte que ce qui est tu, maintenu contraint, hors du contrôle du langage encodé. Le langage s'efforce de déchiffrer le monde obscur, l'inconscient.

[27] Bernard Salignon, *Cours d'esthétique de l'art*, Université de Montpellier III, site de Nîmes Vauban, 2002, non publié.

La cure analytique met en place ce leurre parce que c'est un outil utile pour laisser venir l'aisance de quitter, accueillir le creux de l'absence, accepter l'espace de vacance, d'éloignement et de différence. Ce cheminement est nécessaire à la mobilisation du sujet saisi par lui-même en tant que sujet désirant pour les autres.

La séance analytique terminée, nous pouvons « larguer les amarres », ce n'est pas dés-aimer, mais c'est pouvoir quitter l'autre, se détacher d'un ancrage, pour pouvoir y revenir et retrouver le point de centrage. Nous amarrons parce que nous désirons. Dé-sirer, c'est se sortir de la sidération, d'une fixation par trop téméraire. Détaché, désinvesti, l'objet éloigné n'est pas une menace ou une désillusion, en ce qu'il ne répond pas à nos désirs d'aimer. Il est un phare devenu désirable par nous comme un objet guide à la portée de notre amarre. Nous pouvons nous séparer parce que nous avons l'assurance de retrouver l'objet qui existe réellement, indépendamment de nous. Seule la mort du proche, de l'autre aimé, la séparation sans retour, nous est insupportable.

7 - La double contrainte

La distinction entre celui qui tient et serre la corde et celui qui en pâtit, est devenue floue, la contrainte ayant rejoint le registre des injonctions subliminales au bureau des « *petites vertus* ». Nous ne sommes pas soumis à l'obligation de se vacciner, mais notre libre-arbitre risque de se heurter à notre responsabilité face à une épidémie mondiale… N'a-t-on pas entendu ce reproche, cette culpabilisation de la part des « vaccinés » lors de l'invasion du COVID envers les non-vaccinés ? Ceux-ci ayant choisi, après réflexion, de ne pas se soumettre à l'expérimentation … « *Vaccinez-vous !* » et en même temps : « *Ceci n'est pas un vaccin* ! ». Nous savons que les injonctions paradoxales sont le ferment du clivage du moi. La double contrainte, c'est quand « *un individu est soumis simultanément à deux injonctions contradictoires de telles sortes que l'obéissance à l'une entraîne la transgression de l'autre.* » (Vincent Di Rocco)

L'étude initiée par Sigmund Freud en 1909, « *Remarque sur un cas de névrose de contrainte*, reprise en 1923 [28], est développée par Gregory Bateson, (Ecole de Palo Alto) pour qui le *Double-Bind* est un des facteurs de la schizophrénie. L'injonction paradoxale contraint l'individu à rien, puis que rien n'est possible… Par exemple : « *Sois naturel* ». L'impératif : « *Sois* » soumet l'individu à une composition de son être, contraire au soi naturel. C'est contre nature que d'y obéir. Gregory Bateson l'exprime ainsi : « *Vous êtes damné si vous le faites, et vous êtes damné si vous ne le faites pas* ». [29]
Une retranscription éclairante est proposée : « *Si tu ne fais pas A, tu ne survivras pas, ne seras pas en sécurité, n'auras pas de plaisir, etc. Mais si tu fais A, tu ne survivras pas, ne seras pas en sécurité, n'auras pas de plaisir, etc.* » (Expression de Robert Dilts, chercheur en neuro-linguistique.)

[28] Sigmund Freud, *Le moi et le surmoi,* in *Le moi et le ça,* OCP, XVI, Paris, éd. PUF, 1991, p. 272-283.
[29] Gregory Bateson, *Vers une écologie de l'esprit (tome 2),* Seuil-Point Essai, 2008.

La double contrainte exprime le fait d'être acculé à une situation impossible en sortir est également impossible. Elle est clivante car l'individu est privé de cette faculté fondamentale de penser par soi-même, cette liberté de trancher, de choisir, d'opter ou de renoncer, et de saisir où se situe la sujétion.

Rendons à Nietzsche, pour conclure, cette pensée du choix de la liberté toujours possible :

> « *Vous me dites : « La vie est lourde à porter ». Mais à quelle fin auriez-vous vu le midi de votre fierté et le soir de votre soumission* ».[30]

Soumis à des injonctions astreignantes qui ne disent pas leur nom, véritables chausse-trappes de notre environnement médiatique, publicitaire, politique, technologique, qu'en est-il et qu'en sera-t-il de la santé mentale de *l'individu* étymologiquement issu du latin *individuum*, celui qui est indivisible ?

Fabienne POTHERAT, décembre 2025.

[30] Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra, op. cit*., p. 51.

ANNEXES

I
Extrait du livre : *La contrainte*

Qu'elle vienne de l'extérieur ou de l'intérieur, la contrainte s'impose au sujet comme une volonté qui veut le soumettre. À l'origine, la névrose obsessionnelle constitue, aux côtés de l'hystérie, l'un des modèles puissants du conflit intrapsychique : le patient est aux prises avec des pensées contradictoires qui colonisent sa psyché et entraînent une symptomatologie parfois épuisante. Une nécessité impérieuse convoque, chaque fois qu'un indice de désir surgit, un commandement contraire dont la dimension punitive est évidente.
Au-delà de la névrose, la contrainte revêt aujourd'hui d'autres formes et produit d'autres effets. Les idées obsédantes génèrent des conduites addictives ou compulsives impossibles à maîtriser et trahissent vis-à-vis de l'environnement une dépendance toxique dont le caractère tyrannique et cruel se révèle à la mesure de la souffrance psychique. « Réprimer la contrainte », voilà la tâche que Freud assigne à l'analyse pour permettre l'accès à un peu plus de liberté !

Jacques André, Claude Burgelin, Solange Carton, Emmanuelle Chervet, Fanny Dargent, Steven Jaron, Laurence Kahn, Jean-Michel Lévy, Paule Lurcel, Patrick Mérot, Françoise Neau.
Contraintes In CAIRN, Revue Libres cahiers pour la psychanalyse, n° 30, *In Press,* Parution automne 2014.

Ce livre est épuisé et non-réédité.

II
La psychiatrie : domaine d'exception au principe de consentement de personnes ?

La loi reconnaît que le patient ne peut être soigné sans son consentement, et qu'il peut refuser des soins. La psychiatrie fait exception : des soins peuvent être imposés sous contrainte au patient, au motif de son incapacité à consentir, liée aux troubles psychiques. Toutefois depuis 2016, les différentes formes de contrainte et de restriction des libertés en psychiatrie font l'objet d'une vigilance renforcée des formes de contrainte intra-hospitalière que sont l'enfermement dans une chambre (isolement) ou l'usage de sangles (contention). Ce contrôle accru ne semble pas, à lui seul, suffire à diminuer le recours à la contrainte ni à assurer le respect des droits des personnes. La persistance de formes de disqualifications et d'une stigmatisation contribuent à des formes de tolérance envers un traitement différencié des personnes avec un trouble psychique. L'on constate cependant un nouvel accent mis sur l'importance de tenir compte de ce que les personnes peuvent exprimer pour elles, tant sur le plan du respect de leurs droits fondamentaux, que dans la perspective de trouver un mieux-être et une vie qui a du sens.

Moreau Delphine *La Santé en action*, 2023, n°. 464, publié le 18 août 2023.

III
Réactiver la mémoire pour dépasser les traumatismes

Depuis 15 ans, une équipe toulousaine travaille sur le traitement du stress traumatique. Elle s'intéresse à la réactivation du souvenir traumatique associée à la prise d'un médicament, le propranolol. Vingt ans de l'explosion de l'usine ALF, le procès des attentats de Paris, les traumatismes ne s'effacent pas de la mémoire. D'autres drames, plus intimes, comme les agressions, les accidents, peuvent aussi impacter à long terme les victimes. Lorsque de stress traumatique s'installe, ses symptômes affectent la vie quotidienne (images persistantes, cauchemars, stratégies d'évitement, hypervigilance).
Depuis 2007, à Toulouse, le Pr Philippe Birmes, psychiatre et le Pr Pascal Roullet, chercheur en neurosciences, au Centre Régional Psychotraumatisme Occitanie du CHU de Toulouse s'intéressent aux effets du propranolol, un médicament antimigraineux de la classe des bêta-bloquants, chez des patients souffrant d'un stress traumatique chronique (plus de 6 mois après le traumatisme).

À la fin des années 1990, le Pr Pascal Roullet avait découvert son potentiel.[31]

[31] Le Pr Philippe Birmes, le Pr Pascal Roullet et le Dr Claire Thalamas, lors de l'étude Réductrauma-multi lancée en 2018. / Archives DDM, Michel Viala.

BIBLIOGRAPHIE

BATESON, Gregory, *Vers une écologie de l'esprit (tome 2),* Seuil-Point Essai, France, 2008.

BEAUMANOIR De, Philippe, *Coutumes Beauvoisis*, chap. I, paragraphe 41, éd. Salmon, n.d.

ESCHYLE*, Les Euménides*, *692-699, in Agamemnon Les Choéphores Les Euménides, trad. Paul Mazon,* col. des Universités de France**,** éd. Les Belles Lettres, France, 1993.

FERENCZI, Sandor, *Réflexions sur le traumatisme, Articles postumes*, Psychanalyse IV, 1927-1932, trad. J. Dupont et al. (Equipe de traduction du Coq Héron), France, 1996.

FREUD, Sigmund, *Energiebetrieb,* La *fixation au traumatisme, L'inconscient,* XVIII ème leçon*,* trad. avec le concours du Centre national du Livre, direction scientifique J. Laplanche, direction de la publication A. Bourguignon, P. Cotet, Œuvres complètes XIV, *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, 1915-1917, éd. Presses Universitaires de France, France, 2000.

Cinq leçons sur la psychanalyse, trad. Y. Le Lay, éd. Petite Bibliothèque Payot, 1966.

Première leçon. (Travaux du Dr Breuer, *les traumatismes psychiques*).

Le moi et le surmoi, in *Le moi et le ça,* OCP, XVI, Paris, éd. PUF, 1991.

L'Homme aux loups, A partir d'une névrose infantile, trad. Janine Althounian et Pierre Cotet, PUF, Quadrige, France, 2nde édit. 2009.

GUILLEMIN, Jean *Entre blessure et cicatrice, le destin du négatif dans la psychanalyse,* éd. Champs Vallon, Seyssel, 1987.

LACAN, Jacques, *Du* "Trieb" *de Freud…* », *Écrits,* Paris, Seuil, 1966.

M'UZAN, Michel, *Esthétique*, Nouvelle Revue Française de Psychanalyse, Tome LXVII, n° 2, Avril 2003.

De l'art à la mort, coll. Tel, éd. Gallimard, France, 1ère éd. 1983, 2002.

NIETZSCHE, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. Georges-Arthur Goldschmidt, Le Livre de Poche, France, 1983.

PLATON, *La République,* col. Classiques de Poche, éd. Le Livre de Poche, France, 2001.

SAER, Juan José, *L'Enquête*, col. Météores 60, éd. Le Tripode, Espagne, 2025.

SALIGNON, Bernard, *Temps et Souffrance, Temps-Sujet-Folie*, nouvelle éd. Revue et augmentée, Champs social éditions, Nîmes, 2008.

Cours d'esthétique de l'art, Université de Montpellier III, site de Nîmes Vauban, 2002, non publié.

SOPHOCLE, *Antigone*, col. Classique Poche, trad. Paul Mazon, éd. Les Belles Lettres, France 2e éd. 2002.

ARTICLES

ANZIEU-PREMMEREUR, Christine, *Après le 11 septembre 2001 à New York*. Revue Française de Psychanalyse, Presses Universitaires de France, 2002.

Article A9C3882, La contrainte par corps, Dictionnaire de l'Académie française, en ligne.

La séduction traumatique, in *Argument*, Revue Française de Psychanalyse, n°2002-3, Presses Universitaires de France, France, 2002.

ICONOGRAPHIE

POTHERAT, Fabienne, Dessin, mine de plomb sur papier, sans titre, 2001.
Collage, sans titre, technique mixte, 2021.

WITTY, Patrick, *New-York, 11 septembre 2001*, photo in Télérama Hors-Série, *11 septembre 2001.*